

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2022-2023**
Numéro de séance : **4**
Date de convocation : **06 mars 2023**
Date de la séance : **13 mars 2023**
Présidence de : **M. Emmanuel VIGNAUD**

Quorum : **16**
Nombre des présents : **23**
+1 non votant
Nombre d'absents excusés : **2**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Approbation du PV du CA du 02/02/2023	Vote	3			
Compte financier	Vote	3-4	36 - 38		
Affaire financières	Vote	5	35 - 37		

Signatures :

**Le Président,
Emmanuel VIGNAUD**



**Le Secrétaire
Joseph MARTIN**



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 13 mars 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	VIGNAUD Emmanuel	X						
	Proviseure Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Gestionnaire par intérim	MOREAU Patricia	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald			X				
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François		X		DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	PILLOT Stéphanie	X			PAVAN Muriel	X		
		GIROUX Jean-Luc	X			BOZON Matthieu			
		BOIS Nathalie		X		DERA Stéphanie	X		
		VASSAS Caroline	X			PUGLIESE Guillaume			
		BIJU-DUVAL François	X			BROSSARD Fanny			
		MOREL David	X			MAHREZ Marie-Emmanuelle			
	NOLY Isabelle		X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	LABAUNE Dominique			X	FRONTIERE Aline	X		
		DEGUIN Séverine	X			AMOUR Nelly			
		GONCALVES Flavie	X						
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	CHARVET Sylvie	X			SORLIN Rachel			
		MAURIN Pascal	X			LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte			
		JULLIEN Bernard	X			BALIGAND Catherine	X		
		VILLENEUVE Séverine		X					
		GAUTHIER Stéphanie		X					
	Élèves	GERMAIN Yoann		X		DURANT Lucy			
		PACAUD Gabin	X			KIALOUNGOU-COLLIN Clémence			
		NIGAY Romain		X					
		VILLENEUVE Lucile		X					
	LEDEY Alice	X							
Total			19	9	2		4		

Le conseil d'administration s'est déroulé le lundi 13 mars 2023, après avoir vérifié que le quorum soit atteint M. VIGNAUD, Proviseur, ouvre la séance à 18h20.

Il présente M. BRUT, Agent comptable au lycée de Brochon (21), qui assure l'intérim de l'agence comptable au lycée Wittmer depuis novembre 2022.

Il présente l'ordre du jour, il n'y a pas de questions diverses posées.

1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 02 février 2023

Le procès-verbal n'appelant pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.

2- Compte financier

Pour introduire son propos, M. BRUT rappelle les principes de fonctionnement de la comptabilité d'un EPLE et rappelle le rôle de l'ordonnateur qui passe les commandes, émet les titres de recettes, et le rôle du comptable public, l'agent comptable qui s'assure de la trésorerie, du recouvrement des créances et veille à la bonne situation financière de l'établissement.

Compte de gestion

M. BRUT met en avant quelques points à travers des graphiques et tableaux synthétiques. Il s'agit de constats qui permettent d'ouvrir des pistes de réflexion et d'éventuels axes de pilotage.

Il fait apparaître l'évolution des effectifs au cours de ces dernières années. Malgré la baisse constatée (- 200 élèves en 4 ans), le pourcentage des élèves DP se maintient, celui des internes et des boursiers montre une légère augmentation.

Recettes

Il présente ensuite les différentes sources de recettes et l'évolution de la dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 306 447 € pour l'année 2022. Elle est en nette augmentation mais elle s'avère tout de même insuffisante au regard de la hausse importante des dépenses de viabilisation malgré une baisse des consommations. L'impact de la hausse des prix est très marqué.

M. BRUT complète ce point en expliquant les financements « collectivité » et « établissement ».

Dépenses

Il présente ensuite le volet dépenses. Les activités pédagogiques sont explicitées par domaines avec la comparaison du prévisionnel et du réalisé.

Au niveau des manuels scolaires, la baisse importante est expliquée par la fin de la réforme du lycée qui avait nécessité une dotation importante de la part de la collectivité pour le renouvellement des manuels.

Pour le volet « vie de l'élève », M. BRUT fait remarquer que la ligne pour les projets vie de l'élève (3340 euros) n'a pas été utilisée. Cela correspond au financement possible d'actions menées par le CESCE ou le CVL.

Mme CHARVET, représentante des parents d'élève, fait part de son étonnement sur le fait qu'il n'y ait eu aucune dépense, car il lui semble qu'en matière de prévention des addictions et du traitement du mal être, les besoins se font ressentir.

Mme PAIRE, Proviseure-Adjointe précise que ces actions doivent s'inscrire dans le projet qui est actuellement en cours de réécriture.

M. VIGNAUD précise qu'il y a pu avoir des actions réalisées, gratuites, en fonction des partenaires sollicités, notamment en matière de sécurité routière.

Concernant l'évolution des fonds sociaux, M. BRUT précise qu'il y a une augmentation de l'aide moyenne octroyée pour un nombre d'élèves aidés plutôt stable. Ce constat est partagé sur une majorité d'établissement.

M. BRUT détaille ensuite, le volet « administration et logistique ». Les dépenses de maintenance sont en augmentation. Il y a eu un coût supplémentaire concernant le traitement de la légionnelle. Les dépenses en produits d'entretien sont légèrement en baisse. Au regard de la surface entretenue sur un établissement multisite, cela montre des dépenses maîtrisées.

Les dépenses télécom et d'affranchissement sont en hausse. Ceci est lié au fait que le lycée supporte les frais de recommandés pour les établissements reliés à l'agence comptable. Ces derniers versent une participation aux frais, fixée par la convention du groupement comptable. Il s'agira de revoir ce point dans la prochaine.

Les dépenses de viabilisation sont en très nette hausse notamment pour le gaz. Cela est lié à l'augmentation importante des coûts des fluides.

M. LIEUTARD, DDF, s'interroge sur la politique d'isolation des établissements par la collectivité.

M. BRUT précise qu'il y a eu des travaux d'isolation menés dans certains établissements. A l'heure actuelle la région chercherait plutôt à libérer des surfaces occupées pour éviter qu'elles soient chauffées.

Concernant le service de restauration et d'hébergement, il est à noter qu'après la baisse importante de repas servis en 2020, liée à la crise Covid, les chiffres repartent à la hausse. La hausse du prix des denrées alimentaires se fait également ressentir de façon notable.

Mme CHARVET engage une discussion sur la qualité des repas et les quantités servies aux élèves.

Mme DERA, CPE, précise que les quantités sont suffisantes, qu'il n'y a pas de manque de pain et que tout le monde est servi de la même façon.

M. VIGNAUD et Mme MOREAU font remarquer qu'un travail est engagé avec les équipes de cuisine. La question des ressources humaines dans ce secteur est primordiale, particulièrement en terme de stabilité des équipes, qui aujourd'hui sont composées de beaucoup d'agents en intérim pour pallier les absences des collègues.

Pour terminer sa présentation, M. BRUT présente le bilan à la clôture de l'exercice. Il fait apparaître la baisse des fonds de roulements au fil des années. Cette baisse est normale et acceptable, le lycée dispose d'un nombre de jours de fonctionnement convenable.

M. VIGNAUD soumet au vote sans réserve du compte financier. Vote à l'unanimité.

Il propose l'affectation du résultat (déficit de 193 000) aux réserves de l'établissement.

Vote à l'unanimité.

3- Affaires financières

Mme MOREAU présente le voyage à La Sucrière le 7 avril prochain pour des élèves de 1ère. Le coût total s'élève à 1416€. La participation des élèves est fixée à 24,80 €.

Vote à l'unanimité.

M. VIGNAUD présente la convention d'accueil des pompiers de la caserne de Macon durant les congés de Printemps.

Vote à l'unanimité.

Il rappelle que le SNU sera accueilli à l'internat, sur les vacances de printemps en avril et une deuxième session en juin. Dans les actions dont les jeunes vont bénéficier, il y a un temps avec les pompiers. Cette rencontre se fera donc avec les pompiers de Mâcon qui seront sur place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.